



# Les Nouvelles d'Andrest

*Bulletin d'Informations Municipales n° 11 - Octobre 2017*

Madame, Monsieur,

J'ai retenu trois événements qui ont marqué la période passée de vacances et de rentrée :

La Poste d'Andrest : Depuis 2010, en perdant son statut de service public, La POSTE est devenue une société anonyme donc assujettie à la loi des marchés et de la concurrence privée. Il faut savoir que la convention de présence postale conclue entre l'État, les collectivités locales et La Poste confère à la Mairie un rôle consultatif. Ainsi, s'appuyant sur une baisse de 40 % de fréquentation du bureau d'Andrest en 6 ans, ses responsables locaux ont proposé à la mairie une réorganisation qui se traduit par une baisse des heures d'ouverture passant de 30 à 24 heures avec fermeture le samedi. Nous nous y sommes opposés en exigeant le maintien du samedi, jour de forte affluence. La Poste a alors décidé de baisser les heures d'ouverture à 18 en conservant le samedi. Nous avons, par le biais d'une conférence de presse, alerté les Andrestoises et le collectif "Touche pas à ma poste". La presse s'est fait l'écho des différentes négociations qui ont suivi et il faut remercier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour défendre la présence postale à Andrest. Aujourd'hui, et normalement pour 3 ans, le bureau est ouvert 21 heures dont le samedi. Le mercredi matin est consacré à la téléphonie mobile, aux services internet, bancaires et à la personne sur rendez-vous. Cette situation quantitativement insuffisante nous a été imposée et la vigilance sera nécessaire pour éviter de nouvelles mesures encore plus contraignantes.

Nous avons été profondément affectés cet été par le décès d'un jeune homme dans un accident de la circulation au carrefour de la RD 835 et Siarrouy. La douleur brutale qui frappe cette famille, comme tant d'autres hélas, appelle chaque automobiliste à une conduite responsable et respectueuse. Tous les dispositifs de sécurité réalisés et à venir ne remplaceront jamais la prudence, car au volant, le devoir de précaution s'impose à tous.

La construction de l'école se termine ainsi que son financement : 90 000 euros de subventions promis ont été supprimés ou reportés par l'État et le Conseil Départemental. Ceci nous oblige à différer à 2018 les travaux de réfection du chemin des Hosses, d'accessibilité à la Mairie et d'isolation de bâtiments communaux et nous le regrettons.

Malgré ces nouvelles peu enthousiasmantes, nous restons confiants et vous souhaitons une excellente rentrée.

Malgré ces nouvelles peu enthousiasmantes, nous restons confiants et vous souhaitons une excellente rentrée.

Francis PLENACOSTE  
*Maire d'Andrest*



## Un été animé au centre de loisirs

Cette année encore, le centre de loisirs a accueilli une cinquantaine d'enfants durant le mois de juillet. Ils ont pu profiter d'activités variées telles que : sorties Ludina, sortie lac/plage Baudreix, paddle, accrobranche, jeux d'eau, création de masques, journée pyjama, activité cuisine, etc.

Pour clôturer cette saison, une soirée "en rouge et blanc" a été proposée par Lætitia (responsable du centre de loisirs) et a connu un vif succès.



## 134 élèves prêts pour une nouvelle rentrée scolaire

Cette rentrée 2017 avait une saveur particulière car c'était la dernière au sein de l'école de la mairie.

Une nouvelle rentrée aura lieu prochainement au sein de l'extension de la nouvelle école d'Andrest.

Malgré une vingtaine de départs en 6<sup>e</sup>, l'effectif reste stable. L'équipe enseignante, sous la direction de Marie-France Bouvet, reste inchangée.



## Les nouvelles de l'ALAE

### Rappel :

La garderie du matin est ouverte à partir de 7 h 30 et est assurée le soir jusqu'à 18 h 30, dans la salle de motricité de la nouvelle école.

### Nouveautés :

- La direction de l'ALAE est désormais assurée par Jérémy Genton de la fédération Léo Lagrange.

- La commune a changé de prestataire pour la cantine. L'entreprise tarbaise ELIOR confectionne et livre les repas.

## Souscription pour une œuvre d'art

En prenant soin du cadre de vie dans lequel nos enfants vont évoluer par l'apprentissage en milieu scolaire, nous valorisons l'espace dédié au savoir.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé d'accueillir, devant l'école et la médiathèque, une sculpture symbolisant le SAVOIR.

La commune portant déjà le financement de la nouvelle école, nous avons choisi de faire appel au mécénat et aux dons pour réussir à concrétiser ce projet.

Nous sommes à la disposition de tous ceux qui souhaiteront se renseigner sur la nature de l'œuvre et sur les réductions d'impôts dont peuvent bénéficier les donateurs, qu'ils soient professionnels ou particuliers.

Des entreprises intervenant sur la commune, et des particuliers ont déjà répondu favorablement pour soutenir ce projet original et créatif.



Emplacement du projet

**Cours de théâtre :** Des cours de théâtre sont organisés par Pétronille & Cie à la salle des fêtes, les mercredis de 13 h 30 à 14 h 30 pour les enfants/ados et de 19 h 15 à 20 h 45 pour les ados/adultes. Renseignements sur place.

## Cours de Full Dance et entretien corporel :

Corinne a repris les cours les lundis de 18 h 30 à 19 h 30 pour les adultes et les mercredis de 16 h 30 à 17 h 30 pour les enfants à la salle des fêtes. Renseignements sur place.

## Fête locale



Cette année, les AAA ont passé la 5<sup>e</sup> en beauté ! Avec notamment une première soirée ponctuée par un superbe feu d'artifice et un accompagnement aux chandelles rythmé par la Banda Lous Beretes. Les deux premières soirées dansantes, avec en préalable près de 500 repas servis le vendredi et le samedi, ont donné le ton d'une fête ensoleillée aux multiples animations.



Parmi les festivités proposées, des classiques comme le concours de pétanque du samedi (doublé le dimanche pour les Andrestois et leurs invités) ou la pêche des enfants qui a connu un vif succès. Fanfare, jeux gonflables, orchestre ou disco, tout le monde s'est amusé. Et puis une nouveauté : une course aux cochons très particulière qui a attiré une foule nombreuse ! Bravo au Président Yann Le Dilhuit et toute son équipe pour cette 5<sup>ème</sup> édition très réussie !

## Beau succès de l'intervillages !

Cette année, l'AAA avait en charge d'accueillir et d'organiser les Jeux Intervillages regroupant les communes de Bazillac, Sarriac, Tostat et Andrest bien sûr !

Cette journée du 24 juin a réuni beaucoup de participants, petits et grands, qui avaient à cœur de représenter leur commune et de porter haut leurs couleurs au travers de nombreuses disciplines :

pétanque, basket, foot, tir à la corde, partie de pêche, joute, course de garçons de café, etc.

Une organisation sans faille de l'AAA, un délicieux repas concocté par les sapeurs-pompiers d'Andrest et la joie de vivre de tous ont fait de cette journée une belle réussite !

Bravo à la commune de Bazillac qui ramène le bouclier pour une année.





## Micro-crèche

La micro-crèche intercommunale est en phase d'achèvement. Dans quelques semaines, nous bénéficierons au sein de notre commune de ce nouveau service. Nous espérons une ouverture pour le début de l'année 2018. La mairie a déjà collecté bon nombre de demandes d'inscriptions. Toutes ces demandes seront transmises au délégataire choisi qui sera chargé de la gestion de la micro-crèche.

## Des Andrestois à l'assaut des Pyrénées

Un petit clin d'œil à 3 Andrestois qui ont réalisé une belle performance lors de leur participation au Trail du Grand Raid des Pyrénées fin août dernier.



Félicitations à Pierre Fanlou sur le 40 kms et à Christophe Courrèges et Xavier Cortade sur le 120 kms !



## Plan de lutte contre l'ambrosie

Les ambrosies sont des plantes exotiques qui ont été classées par le législateur comme espèces nuisibles à la santé humaine. Le pollen des ambrosies peut provoquer des symptômes allergiques sévères : rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire, apparition ou aggravation de l'asthme.



Stade plantule



Stade végétatif



Stade floraison

Même si l'ambrosie ne s'est pas encore développée sur notre commune ou dans les Hautes-Pyrénées, cette plante s'étend progressivement en Occitanie. Aussi, nous vous demandons d'être vigilants et de nous signaler toute présence éventuelle d'ambrosie. Sachez qu'un référent intercommunal et un communal ont été nommés et pourront vous renseigner à la mairie.

Pour plus d'informations : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/>

Pour signaler la présence d'ambrosie :

<http://www.signalement-ambrosie.fr/>

## Evènement "Le Jour de la Nuit"

La commune d'Andrest s'associe au Syndicat d'Energie dans le cadre de l'opération nationale "Le Jour de la Nuit" visant à la sensibilisation à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. En ce sens, dans la nuit du 14 au 15 octobre 2017 l'éclairage public sera interrompu sur la commune d'Andrest.

**N'hésitez pas à consulter notre site internet :**

 **[www.andrest.fr](http://www.andrest.fr)**

## Dates à retenir

### • Vacances scolaires :

Automne : du 21 au 5 novembre 2017

Noël : du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018

Hiver : du 17 février au 4 mars 2018

Printemps : du 14 au 29 avril 2018

### • Inscriptions centre de loisirs :

Vendredi 13 octobre : de 17 h à 18 h 30

Jeudi 19 octobre : de 17 h 30 à 19 h

### • Médiathèque :

-Vendredi 10 novembre :

Lecture "Le garçon sur la branche"

- du Mercredi 6 au 22 décembre :

Expo photos (Vernissage le 8 décembre 2017 à 18 h 30)

- Vendredi 22 décembre à 20 h 30 : spectacle "Jaurès"

BULLETIN D'INFORMATIONS N° 11

DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION  
Francis PLENACOSTE

REDACTION ET PHOTOS  
Commission Communication  
du Conseil Municipal

CONCEPTION ET IMPRESSION  
Alphabet Imp. - Vic-en-Bigorre

Tirage à 600 ex.